

COMEP-029 : Raccourcir et sécuriser la traversée piétonne Picpus-Toul

Références : marche exploratoire du 17/01/2015  
et signalement d'un usager

**Lieu :** Carrefour av Daumesnil / rue de Picpus / rue de Toul

**Observation :**

Pour passer du 251 au 253 bis avenue Daumesnil, il faut emprunter un long passage piétons (9 mètres) puisqu'il franchit en une seule traversée la rue de Picpus et la rue de Toul.



Si aux heures de sortie scolaire, la sécurité est assurée par un agent municipal, la plupart du temps les piétons sont livrés à eux mêmes. La traversée piétonne est difficile en raison de sa largeur et des véhicules arrivant vite (en provenance de l'autre partie de la rue de Picpus) et hésitant souvent entre la rue de Picpus et la rue de Toul.

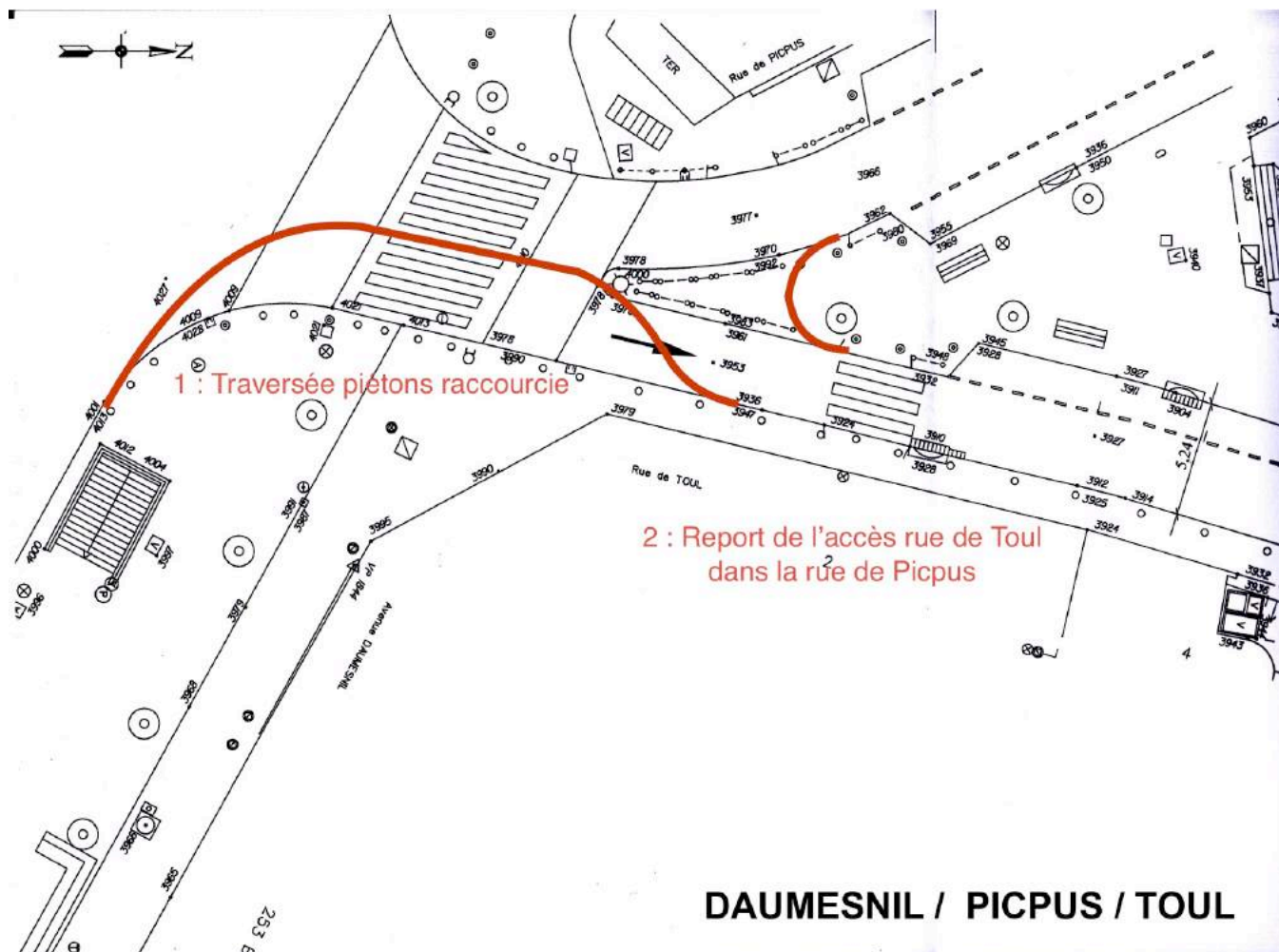


**Objectif :**

Sécuriser la traversée entre l'école Daumesnil et la brasserie le Tramway en en réduisant la longueur.

## Principe d'aménagement proposé par le CQ :

Reporter l'accès rue de Toul dans la rue de Picpus afin de raccourcir la traversée piétonne au niveau de l'avenue Daumesnil.



On notera que cette disposition est en accord avec la Nomenclature officielle des voies publiques et privées de la Ville qui précise que la rue de Toul débute au 133 rue de Picpus pour se terminer au 28 boulevard de Picpus.